

LETTRE DU BAS-CONGO

Le cadre consultatif Société civile/Santé est là

A l'instar des provinces de Bandundu ; Maniema et Nord-Kivu, la province du Bas-Congo vient de se doter de son Cadre de Concertation et d'Accompagnement de la Société Civile/Santé depuis le 02 Septembre 2011. C'était au cours de la cérémonie organisée dans la salle des réunions du sous-bureau OMS de Matadi en présence du Docteur Eddy YAZOLA, conseiller en Santé du ministre provincial en charge de la Santé publique empêché, de l'AG et chef du Bureau 1 VANGU représentant le Médecin Inspecteur Provincial, de l'Assistante

Administrative et Financière de l'organe financier Benelux Afro Center « B.A.C- ASBL / RDC » Yolande KIBONDO, du représentant de l'OMS, Docteur Adolphe NKONGOLO, du premier vice-président de la Société civile/Santé, Docteur Guy Roger MATONDO.

En effet, le ministère provincial de la Santé, l'OMS et la Société civile/Santé, respectivement premier, deuxième et troisième piliers provinciaux de la tripartite, en collaboration avec les partenaires techniques et financiers intervenant dans l'appui aux efforts du Gouvernement dans le secteur de la santé, ont tenu à organiser et mettre en place cette

plate-forme de concertation sectorielle provinciale (PCSP) pour une bonne coordination des activités du secteur. Cela répond aux recommandations de la Conférence Internationale sur le partenariat agissant de DAKAR, du 16 au 18 février 1998. Celle-ci avait redéfini les nouvelles approches de l'aide au développement d'une manière active et plus efficace, en vue d'une politique de santé concertée ou mieux d'une réforme en santé dont les communautés de base seraient les premières bénéficiaires. Car la finalité était d'œuvrer pour l'amélioration de l'efficacité de l'aide extérieure en santé et du financement global du secteur de la santé en RDC.